

Relatives causales ou relatives consécutives?

Bref plaidoyer pour la syntaxe historique

Dans les traités de syntaxe du latin ou dans les grammaires scolaires, nous rencontrons, en ce qui concerne la relative causale, la règle de l'emploi du subjonctif dans ce type de subordonnée, *dans le latin cultivé de l'époque classique*.

Quelle est l'explication de l'emploi du subjonctif dans la relative causale? La plupart des grammaires ou des traités de syntaxe du latin n'abordent pas cette question (ne tirant pas au clair *le problème de la nature de ces propositions* et de la manière dont elles doivent être traduites, n'arrivant pas à expliquer les écarts à la norme de l'emploi du subjonctif); quelques grammaires donnent des explications vagues ou embrouillées, privées de toute façon de la compréhension historique des faits, d'autres encore donnent des explications erronées. Evidemment, les cas où la même grammaire présente des explications différentes, parfois même contradictoires, pour le même phénomène, ne manquent pas.

Nous allons envisager les opinions exprimées dans quelques-unes des meilleures grammaires du latin. Dans l'un des traités espagnols les plus importants, pag. 247 (Par. 238: «Oraciones relativas causales») ¹, nous pouvons lire: «Se formulan en latín arcaico en indicativo y subjuntivo, con predominio del primero de estos modos; en cambio en el latín clásico prevalece el subjuntivo, *especialmente cuando la causa es de índole subjetiva*».

A la page 243 du même ouvrage (Chapitre: «Modos en

1 V. Bassols de Climent, *Sintaxis latina*, vol. II, 2 ed. (Madrid 1967).

las relativas causales») nous rencontrons la phrase suivante: «Las oraciones relativas de significado temporal y causal debían propiamente construirse en indicativo, ya que en ellas no es lógico atribuir a su verbo ningún valor propiamente modal». (Nous croyons que la relative causale du latin ne doit pas être jugée du point de vue des grammaires des langues romanes actuelles. Nous devons tenter de comprendre ce que cette relative causale était en réalité, comment elle était employée en latin). A la page 244, comme continuation de ce qui est dit à la page 243, nous lisons: «Sin embargo, el uso del subjuntivo podía también *en algunos casos* justificarse por el deseo de presentar el hecho *como una reflexión del sujeto que habla o de una persona citada en la oración principal* (cf. subjuntivo oblicuo). En el periodo arcaico estas oraciones se construyen preferentemente en indicativo, pero ya en el periodo clásico gana terreno *el subjuntivo*, en consonancia con la apuntada tendencia a usar este modo *como simple instrumento de subordinación*»². Rien d'autre dans ce chapitre relativement à l'emploi du subjonctif dans les relatives causales (v. encore le par. 236).

Les explications contenues dans ces fragments nous apparaissent comme étant différentes.

Quelle en est l'opinion des professeurs français?

Voilà ce qu'écrit à cet égard A. C. Juret³: «Lorsque une subordonnée exprime un fait réel considéré comme étant en un rapport logique de cause, de conséquence ou d'opposition concessive à la proposition principale, la langue doit choisir entre l'expression de la réalité qui exigerait l'indicatif et l'expression du rapport logique qui exigerait le subjonctif. Le latin, surtout à l'âge classique, a choisi en ces trois cas le subjonctif, sans exclure l'indicatif». (Cf. l'opinion de Maurice Levailant⁴: «*Qui*, suivi du subjonctif, a une valeur logique: le plus souvent causale. Ailleurs *qui* suivi du subjonctif équivaut à *quanquam*». En ce qui concerne cette dernière citation, nous ne sommes pas d'accord

² Souligné par nous. Nous avons cité le texte intégralement pour épargner aux lecteurs les interprétations erronées.

³ V. A. C. Juret, *Système de la syntaxe latine* (Paris 1926) p. 365.

⁴ V. Maurice Levailant, *Commentaire grammatical de la cinquième édition des Catilinaires* (Paris 1917) p. 77.

avec le superlatif: «le plus souvent - causale». Et après tout, un lecteur pas trop avisé que pourrait-il comprendre à l'expression «valeur logique»?).

Les subordonnées qui expriment un rapport logique, sont, dans la conception de Juret, seulement:

a) la subordonnée causale et la relative causale.

b) la subordonnée consécutive et la proposition relative correspondante.

c) la subordonnée concessive et la relative correspondante.

Or, en premier lieu, ces types de propositions subordonnées ne sont pas les seuls à exprimer un rapport logique et de toute façon ce ne sont pas les seuls types de subordonnées à exprimer un rapport logique susceptible d'être rendu par le subjonctif; deuxièmement nous ne sommes pas d'accord avec l'ordre dans lequel ces types de subordonnées sont énumérés. Troisièmement nous observons qu'on applique, à la subordonnée proprement-dite et à la relative correspondante, les mêmes critères pour l'explication de l'emploi des modes, fait que nous considérons comme faux. Dans d'autres grammaires aussi on fait des tentatives de motiver la présence d'un mode ou d'un autre dans la relative causale de la même manière dont on explique l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif dans la subordonnée causale proprement-dite.

Dans le dernier traité important de syntaxe latine paru en France, nous rencontrons l'explication suivante⁵: «Dans les relatives causales, concessives, consécutives, le subjonctif s'est employé pour souligner l'intervention d'un sujet qui établit une relation logique, au lieu de simplement constater».

On remarque un autre ordre d'énumération des types de subordonnée relative. Nous considérons pourtant, que le meilleur ordre pour l'énumération de ces types de subordonnée relative est le suivant: a) la relative consécutive; b) la relative causale; c) la relative concessive (v. la démonstration dans les pages suivantes).

5 V. A. Ernout - F. Thomas, *Syntaxe latine*, 3 éd. (Paris 1964) p. 336. Cf. la manière dont ces savants expliquent l'emploi du subjonctif dans les propositions introduites par le *cum* narratif: V. *op. cit.*, p. 365, par. 361.

Au sujet de l'explication proprement-dite, nous constatons qu'on parle du subjonctif en général, en tant que mode traduisant la subjectivité de la pensée (dans le cas du rapport logique de cause, ensuite dans le cas du rapport logique de concession et pour le rapport logique consécutif). Aucun autre détail, aucune explication de plus!

Les grammaires allemandes parlent elles-aussi de «nähere logische Beziehung», ou «logischer Zusammenhang» (v. en français: «rapport logique» ou «relation logique») ⁶. Il est difficile à dire si les grammaires françaises ont été influencées par les allemandes en ce qui concerne ces explications, ou bien inversement.

Les grammaires allemandes non plus ne sont pas exemptes de certaines contradictions ou de certaines négligences dans l'expression ⁷.

Certains grammairiens allemands (limités par leur collègues d'autres pays) présentent des règles «pratiques», dépourvues en bonne mesure de valeur scientifique, parfois même de clarté d'expression, par exemple: «Relativsätze stehen im INDICATIV, wenn sie die objektive Angabe eines Faktums enthalten. Sie stehen aber im KONJUNKTIV: a) wenn ausdrücklich bezeichnet werden soll, dass sie einen GRUND oder eine EINBÄUMUNG enthalten, d. h. wenn *in dem Relativ* das *kausale* oder *konzessive cum* liegt (*qui = cum ego*, «weil ich»); b) wenn sie 1) eine ABSICHT, einen ZWECK oder 2) eine FOLGE bezeichnen, d. h. wenn *in dem Relativ* das

6 La manière dont on explique l'emploi du subjonctif dans les subordonnées introduites par le *cum historicum* ou *narrativum*, dans beaucoup de grammaires allemandes, n'est pas dépourvue d'intérêt. Bien que confuse, la formule: «*innerer Zusammenhang der Handlungen*» (ou «*der Begebenheiten*») est souvent employée par les grammairiens allemands. Beaucoup de savants étrangers l'ont adoptée, v. en français: «l'enchaînement des événements», en italien: «*connessione degli avvenimenti*», en espagnol: «*el encadenamiento intrínseco de los hechos*», en roumain: «*inlântuirea faptelor si conexiunea lor*», c'est-à-dire, «l'enchaînement des faits et leur connexion».

7 V. R. Kühner - C. Stegmann, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache* (Hannovre 1914) 2. Teil, 2. Band, pp. 291, 292, 294 (cf. 5-e édition, Hannovre 1971, pp. 291, 292, 294). Dans cette grammaire l'ordre de présentation des propositions relatives est le suivant: 1) la causale; 2) la concessive et l'adversative; 3) la finale; 4) la consécutive; 5) la relative restrictive; 6) la conditionnelle.

finale oder *konsekutive ut* liegt (*qui* = *ut ego*), etc.»⁸. (Cf. l'opinion de Maurice Levailant, citée à la page 254).

Partant de l'idée que le subjonctif est employé comme expression de la subjectivité de la pensée, et par nécessité de comprendre eux-même et d'expliquer aux autres certaines affirmations bien générales des traités, certains chercheurs vont jusqu'à découvrir l'existence d'un *subjonctif spécial des relatives causales*, d'un *autre des relatives adversatives et concessives*, d'un *autre des relatives conditionnelles* etc.⁹.

Un point de vue proche de l'une des opinions contenues dans le traité publié en Espagne, cité à la page 1, apparaît dans un excellent ouvrage imprimé en Roumanie: «La tendance de la langue littéraire classique de généraliser le subjonctif dans les relatives causales (comme d'ailleurs dans les autres relatives circonstancielles) est due, probablement, à la fonction de *modus obliquus* que le subjonctif acquiert dans les subordonnées»¹⁰ (remarquer l'existence du mot «probablement»).

Nous avons exposé ces opinions pour informer de manière très exacte le lecteur sur le stade des recherches dans ce domaine. Nous avons aussi énuméré ces opinions pour que le lecteur puisse enrichir ses connaissances, en assimilant ce qui est correct des idées présentées. L'idée de subjectivité s'impose à nous comme correcte; de même le groupement des trois types de subordonnée relative: la consécutive¹¹, la causale et la concessive.

8 V. Hermann Menge, *Repetitorium der lateinischen Syntax und Stilistik*, 10. Aufl., 1914, 2. Teil, pp. 345-46, par. 398. Les soulignements du fragment appartiennent au prof. Menge.

9 V. A. aTrnia et T. Bertotti, *Sintassi normativa della lingua latina* (Bologna 1969), vol. III, p. 28, par. 316 e. Cf. A. Tovar, *Gramática histórica latina. Sintaxis* (Madrid 1946) p. 226, par. 392 a.

10 V. Toma Vasilescu, *Cours de syntaxe historique du latin* (Bucarest 1962) p. 201.

11 *Relative consécutive* non pas dans le sens des définitions exagérées de la plupart des grammairiens, qui absolutisent l'idée de *conséquence* (v. all.: «die Folge») ou de *résultat* dans la relative consécutive, mais dans le sens qu'elle exprime une circonstance *étroitement liée* à un nom de la proposition régissante (cf. la définition de la relative consécutive présente dans la syntaxe de A. Draeger: «Consecutive Relativsätze bezeichnen die Beschaffenheit eines im Hauptsatze stehenden Begriffes», *Historische Syntax der lateinischen Sprache* (Leipzig 1881) 2. Band, 4. Teil, p. 529).

La raison ou les raisons pour lesquelles ces trois types de relative sont groupés ensemble, diffère d'un traité à l'autre¹² (v. aussi l'ordre d'énumération des types de relative dans différents ouvrages) et elle ne coïncide pas non plus avec notre point de vue. La manière dont nous allons essayer d'expliquer l'emploi du subjonctif dans la relative causale diffère des opinions des autres chercheurs. Quoi qu'il en soit, l'idée de subjectivité nous apparaît juste.

Nous sommes d'avis que, dans la recherche de la motivation de l'emploi du subjonctif dans la relative causale, on doit partir de ce qui différencie la relative causale de la subordonnée causale proprement-dite, et de ce qui est caractéristique en principe pour ce type de subordonnée, à savoir LA PRÉSENCE DU PRONOM RELATIF (moins souvent de l'adverbe relatif) *comme élément de relation* entre la regissante et la subordonnée.

Prenons quelques exemples de relative à nuance causale de l'époque classique, exemples cités dans la plupart des grammaires et regardés par les grammairiens comme des relatives causales:

1.—«O fortunate, inquit, adulescens, *qui tuae virtutis Homerum praeconem inveneris!*» (Cic., *Pro Arch.* 10, 24).

Quelle est, d'après nous, la traduction de cette phrase?

a) «Oh, fortuné jeune homme, a-t-il dit, *qui as pu trouver Homère pour héraut de ta bravoure!*».

(«un tel jeune homme qu'il a pu trouver Homère pour

¹² Dans l'ouvrage particulièrement important de M. Leumann - J. B. Hofmann - A. Szantyr, *Lateinische Grammatik* (Munich 1963-65) 2. Band, par. 300, p. 558, l'explication donnée pour l'emploi du subjonctif dans les relatives consécutives, causales, adversatives et limitatives, est la suivante: «Soll im Relativsatz *irgendeine subjektive Reflexion* zum Ausdruck kommen, so erhält das Praedikat dieses Satzes den Konjunktiv» (remarquer l'emploi du mot «irgendeine»). Les trois types de subordonnée relative auxquels les auteurs du traité joignent la relative purement explicative, sont groupés sous le titre: «Die einzelnen konjunktivischen Relativsätze». D'autres grammaires présentent un groupe de relatives composé de la relative finale et la relative causale, ce qui n'est pas tout à fait erroné [v. par ex. M. A. Caro et R. J. Cuervo, *Gramática de la lengua latina*, 10 ed. (Bogotá 1972) p. 402]. V. aussi la note 7 et les problèmes envisagés aux pages 2 et 3 du présent article.

héraut de sa bravoure»; ou: «un jeune homme qui *ait trouvé* Homère pour héraut...»¹³).

b) «Oh, fortuné jeune homme ..., puisque tu *as pu* trouver Homère pour héraut...».

On constate que la subordonnée relative dépend d'une *régissante exclamative* et qu'elle caractérise le vocatif *adulescens*. Dans la mesure où on peut parler d'une explication, celle-ci concerne l'adjectif *fortunate*.

2.—«Patres conscripti, *qui* Hannibale vivo nunquam se sine insidiis futuros *existimarent*, legatos in Bithyniam miserunt ... qui ab rege peterent, ne inimicissimum suum secum haberet sibique dederet» (Nepos, 23, 12, 2).

Dans cette phrase, la subordonnée relative caractérise l'expression *patres conscripti* et elle indique le motif de l'action de la proposition principale (le verbe *miserunt*).

3.—«At Cotta, *qui cogitasset* haec posse in itinere accidere atque ob eam causam profectionis *auctor non fuisset*, nulla in re communi saluti deerat, et in appellandis cohortandisque militibus imperatoris et in pugna militis officia praestabat» (César, *B. G.*, V, 33, 2).

Ce qui importe dans le cas de ces propositions relatives c'est le fait qu'ELLES CARACTÉRISSENT un nom (commun ou propre) de la régissante. Dans d'autres cas, bien sûr, la subordonnée relative se rapporte à un pronom (personnel ou démonstratif) de la régissante et le caractérise.

Pour ce qui est de la nuance causale, celle-ci est secondaire. Elle résulte de l'analyse du sens lexical de la subordonnée relative et de celui de la régissante (parfois même de l'analyse du sens *de tout un groupe de propositions!*). D'ailleurs la nuance causale est secondaire tant sur le plan de son importance dans la phrase, que sur le plan de son apparition. (Vide pp. 263-64).

Abstraction faite de l'impression produite par l'analyse

13 V., dans l'ancien français, l'emploi obligatoire du subjonctif dans la relative consécutive. L'ancien français était plus près de l'usage du latin classique en ce qu'il employait cette construction *après un substantif déterminé aussi bien qu'après un substantif indéterminé*.

En ce qui concerne la manière dont on explique l'emploi du subjonctif dans les relatives causales de l'ancien français, on y trouve, bien souvent, le même désarroi que dans les grammaires latines relativement au même problème.

de quelques exemples du latin classique, essayons de comprendre ce que la relative causale était le long de *l'époque préclassique*.

La subordonnée relative, l'un des types les plus anciens de propositions subordonnées du latin¹⁴, est bien représentée dans cette période. En plus de leur rapport relatif habituel, ces propositions expriment d'autres nuances aussi: finale, qualificative, de cause, de condition etc. Souvent l'idée finale et celle qualificative (ou de caractérisation) s'interfèrent; à l'idée qualificative s'ajoute fréquemment une nuance de cause (ou causale-conditionnelle) ou de concession.

À l'époque préclassique, la proposition relative à nuance causale se construit *d'habitude* avec *l'indicatif*. Les temps habituels sont le présent et le parfait; rarement on emploie le futur, l'imparfait et le plus que parfait.

En voici quelques exemples:

«Sumne ego homo miser, *qui* nusquam bene *queo* *quiescere?*» (Plaute, *Merc.*, 588)

«Heu me miserum, *qui* tuom animum ex animo *spec-*
ltavi meo!» (Térence, *Andr.*, 646)

«Nam equidem insanum esse te certo scio,
Qui mihi *molestu's* ...» (Plaute, *Men.*, 292-93)

«Insanit hicquidem, *qui* ipse *male* dicit sibi»
(Plaute, *Men.*, 309).

La valeur qualificative de ces subordonnées relatives est évidente. L'emploi de l'indicatif dans des propositions qualificatives (ou «caractérisantes») est normal à cette époque.

Le subjonctif apparaît lui aussi *assez souvent* dans ce type de propositions relatives¹⁵. Le temps le plus souvent

14 Relativement à l'ancienneté de la subordonnée relative en latin, V. A. Ernout - F. Thomas, *op. cit.*, page 332, par. 331: «Introduite par un terme de forme pleine et bien marquée, appelée à suppléer à la pauvreté du latin en participes, la proposition relative est *très répandue* dans tous les domaines, en particulier dans ces vieux fonds de la langue que constituent les textes juridiques» (souligné par nous).

V. aussi l'opinion de T. Vasilescu, *op. cit.*, page 197: «Il est possible que les propositions relatives se soient déjà constituées en indo-européen».

15 En opposition avec l'opinion exprimée dans la grammaire de Leumann - Hofmann - Szantyr, *op. cit.*, 2. Band, pag. 559, b: «In kausalen Relativsätzen ist der Konjunktiv im Altlatein *erst* in der Entwicklung begriffen», v. A. Draeger, *Historische Syntax der lateinischen Sprache* (Leipzig

employé est le présent; le parfait du subjonctif est assez fréquent; rarement apparaissent l'imparfait et le plus que parfait:

«..... Ne hercle operae pretium quidemst
Mihi te narrare, tuas *qui virtutes sciam*»

(Plaute, *Mil. gl.*, 31-32).

Des fragments entiers des comédies de Plaute et de Térence sont formés par des propositions principales interrogatives (ou des régissantes exclamatives) suivies des relatives à nuance causale:

MY. «Satin sanu's, *qui* me id *rogites*? DA. Quem ego
igitur rogem,

Qui hic neminem alium *videam*?».

(Térence, *Andr.* 749-50).

Parfois le *quom* relatif-explicatif alterne avec le *qui* à nuance causale dans la même phrase:

«Quaesio edepol, num tu quoque etiam insanis, *quom*
lid me *interrogas*,

Qui ipsus equidem nunc primum istanc tecum

I conspicio simul? (Plaute, *Amph.*, 753-54).

(à remarquer la principale de type interrogative, et, à l'intérieur de la régissante, la présence du verbe *insanis*, si fréquent dans les comédies ou les tragédies des auteurs préclassiques).

Le subjonctif alterne parfois avec l'indicatif dans l'oeuvre de Plaute et de Térence sans aucune différence de sens¹⁶.

«Insanit hicquidem, *qui* ipse *male* DICIT sibi»

(Plaute, *Men.* 309).

Dans la même comédie, quelques vers plus loin, nous lisons:

«Nam tu quidem hercle certo non sanu's satis,

Menaechme, *qui* nunc ipsus *male* DICAS tibi»

(Plaute, *Men.*, 312-13).

1881), 2. Band, 4. Teil, pag. 535: «Auch der Conjunctiv ist in diesen Sätzen schon reichlich vertreten» et aussi J. Naudet, *Index universus in M. Accium Plautum* (Paris 1832) pp. 117, 464-65, 469-71, 473, etc. V. aussi Ch. Bennett, *Syntax of early latin* (Boston 1910) vol. I, pp. 293-94; P. Mc Glynn, *Lexicon Terentianum* (London-Glasgow 1967), vol. II, p. 85, etc.

¹⁶ V. A. Draeger, *op. cit.*, 2. Band, 4. Teil, p. 535.

On s'aperçoit qu'il s'agit de l'expression de la même idée sous des formes un peu différentes (à remarquer la structure semblable des subordinées relatives).

Les grammairiens expliquent l'alternance de l'indicatif avec le subjonctif par les *seules* raisons métriques. Mais les raisons métriques ne déterminent pas toujours l'emploi d'un mode ou de l'autre (v. les exemples cités ci-dessus: Plaute, *Men.* 309 et 312-313).

Le temps et le mode employés dans la régissante, le style indirect, le caractère exclamatif de la régissante, la place de la subordinée par rapport à la régissante: voilà autant des facteurs qui influencent le choix d'un mode ou de l'autre.

Voici déjà quelques remarques à caractère général concernant les exemples du latin préclassique (v. aussi la discussion des pages suivantes):

1.—La fréquence des propositions principales exclamatives ou interrogatives à valeur exclamative.

2.—L'emploi courant du même temps dans la régissante et dans la relative (il s'agit des propositions régissantes interrogatives, jussives et, moins souvent, des propositions principales énonciatives).

Les types de concordance rencontrés sont les suivants:

RÉGISSANTE	SUBORDONNÉE
a) présent	présent;
b) parfait	parfait.

3.—La grande fréquence du type: présent (dans la régissante) - présent (dans la subordinée), fait qui doit être mis en rapport avec *l'idée de qualification-conséquence*. (Vide l'exemple cité ci-dessus:

My. «*Satin sanu's, qui me id rogites?*», Tér. *Andr.*, 749)

Dans la classification des subordinées relatives, qu'elles appartiennent à l'époque préclassique ou à l'époque classique, qu'elles soient employées avec l'indicatif ou avec le subjonctif, souvent les grammairiens hésitent.

Le même exemple est interprété différemment dans des

traités différents. Par exemple, la proposition relative de Plaute, *Mil. gl.*, 1376: «*Stulte feci, qui hunc amisi*».

a) est interprétée comme *relative causale* par Antonio Tovar¹⁷, de même par A. Ernout et F. Thomas¹⁸, par M. Leumann, J. B. Hofmann¹⁹, et d'autres encore.

b) le professeur N. Barbu la considère *relative consécutive*²⁰.

La proposition relative de Cicéron, *Fam.*, VII, 30, 1: «(Caninius) fuit enim mirifica vigilantia, qui suo toto consulatu somnum *non viderit*»²¹

a) est interprétée comme *relative causale* en commençant par Salomon Reinach²² (peut-être même avant la 9-e décennie du siècle passé), ensuite par Otto Riemann²³, Antonio Tovar²⁴ et récemment par A. Traina et T. Bertotti²⁵;

b) dans la grammaire de Jacques Michel²⁶ cette subordonnée est présentée comme *relative consécutive*.

Notre opinion est que l'exemple de Plaute ainsi que celui de Cicéron doivent être considérés comme *des relatives qualificatives* (ou «*caractérisantes*») à *nuance causale*.

D'ailleurs il faut penser au fait que les idées de cause ou de concession, plus abstraites que les idées de temps, d'instrument, de «description» ou de «caractérisation» d'un nom, sont en même temps de date plus récente que celles-ci. *La nuance causale nous apparaît comme un accessoire développé de la valeur «caractérisante» de la subordonnée relative, dans certaines conditions (dans un certain contexte).*

Les relatives adversatives ou concessives sont elles aussi des relatives qualificatives (ou «caractérisantes»). Le grou-

17 V. A. Tovar, *Gramática histórica latina. Sintaxis*, p. 227, par. 394.

18 V. *op. cit.*, p. 337.

19 V. *op. cit.*, 2. Band, p. 559 b.

20 V. N. I. Barbu, *Sintaxa limbii latine* (Bucuresti 1946) p. 247.

21 A remarquer l'emploi du *parfait* du subjonctif dans la proposition relative. Caninius: il s'agit d'un personnage qui a été consul du 31 décembre au 1er janvier.

22 V. S. Reinach, *Grammaire latine* (Paris 1886) p. 215.

23 V. O. Riemann, *Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique*, 7 éd. (Paris 1935) p. 426, par. 221.

24 V. A. Tovar, *op. cit.*, p. 227.

25 V. A. Traina et T. Bertotti, *op. cit.*, vol. III, p. 175, par. 376.

26 V. J. Michel, *Grammaire de base du latin*, 3 ed. (Anvers-Paris 1964) p. 300, par. 525.

pement dans certaines phrases des comédies de Plaute de la relative à nuance causale et de celle marquant une opposition concessive est particulièrement intéressant:

«Qui me alter est audacior homo aut qui confidentior, iuventutis mores *qui sciam, qui hoc noctis solus / ambulem?*» (Plaute, *Amph.* 153-54).

La valeur qualificative (ou «qualitative») de ces subordonnées relatives ne peut être mise en doute (remarquer la présence des comparatifs: *audacior* et *confidentior* dans la régissante).

L'analyse poussée du contexte nous indique ensuite que la première proposition relative a une nuance concessive, tandis que la deuxième proposition relative a une nuance causale.

Le rapprochement de la relative à nuance causale et de celle à nuance concessive est assez souvent enregistré dans les textes du vieux latin, fait qui ne manque pas d'intérêt. Voir encore:

«...Sed ego sum insipientior, *qui egomet* unde redeam hunc *rogitem, quae ego / Isciam* atque hic *nesciat*» (Plaute, *Trin.*, 936-37).

La relative à nuance concessive, moins fréquente que la relative à nuance causale dans le latin préclassique, ainsi que aux époques suivantes, fait souvent son apparition après une principale exclamative ou interrogative à valeur exclamative:

«...Tun te expurges mihi, *qui facinus tantum tamque indignum feceris?*» (Plaute, *Mil. gl.*, 497-98).

«Tu(m) e ais inpudentem me esse, *ipsa quae sis stabulum flagiti?*» (Plaute, *Truc.*, 587).

Pour l'étude du contexte dans lequel la relative concessive apparaît, v. aussi l'exemple de Plaute, cité ci-dessus (*Amph.* 153-54). V. encore Térence, *Phorm.* 60 ou Plaute, *Trin.* 936-37.

Dans d'autres cas, on observe la présence de l'adverbe *sic* dans la régissante, fait qui nous oblige à penser au corrélatif *sic* des propositions comparatives et consécutives, et à la ressemblance entre les propositions comparatives,

consécutives (ou finales-consécutives) et relatives qualificatives.

«Sat *sic* suspectus sum *quom* careo noxia».

(Plaute, *Bacch.*, 1004).

Vide aussi:

«Miror equidem, soror, te istaec *sic* fabulari,

Quae tam callida et docta sis et faceta».

(Plaute, *Poen.*, 233-34).

Si l'on étudie le contexte des relatives à nuance causale *des différentes époques*, on constate la présence, dans la régissante, de certains adjectifs, adverbes, substantifs qui doivent être mis en rapport tout d'abord avec l'adjectif-pronom *is* - le plus ancien et le plus complexe des corrélatifs de la subordonnée relative consécutive, puis avec les autres corrélatifs: a) *talis, tantus*; b) *eiusmodi*, etc.

De toutes ces catégories de mots-corrélatifs de la subordonnée relative à nuance causale, *les adjectifs sont particulièrement fréquents*, apparaissant soit dans des propositions exclamatives (à rôle de prédicat), soit dans des propositions interrogatives ou énonciatives, de même dans certaines propositions exclamatives, formant le prédicat à l'aide du verbe *esse* ou, moins souvent, à l'aide du verbe *vocare, haberi* et d'autres.

I.—LES ADJECTIFS employés dans la régissante représentent l'expression de différents états d'âme: indignation, compassion, étonnement ou admiration.

a) des adjectifs de blâme: *stultus, stulta; inscitus; caecus; insanus, insana; ebrius, a; iniurius; scelestus*, etc., etc.

Souvent apparaissent des comparatifs à valeur de superlatifs: *stultior, insipientior*, etc.

b) des adjectifs de compassion: *miser, infelix*, etc.

Dans ce cas, les comparatifs sont fréquents, également: *miserior*, etc.

c) des adjectifs comme expression d'un sentiment d'approbation, d'étonnement ou d'admiration: *scitus; probus; magnus, a; mirificus, a; divinus, a; fortunatus, a; felix; beatus, a; perfectus*, etc.

Les comparatifs apparaissent également pour rendre ces

sentiments (des comparatifs à valeur de superlatifs): *melior, confidentior, audacior, etc.*

Dans des propositions régissantes énonciatives, nous rencontrons parfois des adjectifs (ou des adverbes) au superlatif: «Ego ... illi *maximam gratiam* habeo, qui me ea poena *multaverit*, quam sine mutuatione ... possem dissolvere» (Cicéron, *Tusc.*, I, 42, 100).

II.—LES ADVERBES, d'habitude de réprobation, sont employés à valeur d'attribut, rattachés en général au verbe *facio*: *Haud amice (facis)*; *male (facis)*; *iniuste (facis)*; *stulte (feci)*; *absurde (facis)*; *merito (fit)*; *misere (vivunt)*, etcétera ²⁷.

III.—D'autres fois DES SUBSTANTIFS QUALIFICATIFS apparaissent, soit dans des propositions exclamatives - à fonction de prédicat, soit dans des propositions interrogatives ou énonciatives - en tant que attributs du verbe *esse*: «*non homo tuquidem es, qui ...*» (Plaute, *Bacch.*, 1169). «*Flagitium hominis, qui dixit mihi...!*» (Plaute, *Cas.*, 552) ²⁸.

Le génitif de qualité, lui aussi est présent dans les propositions principales: «...ad eos fugatos accedere, quos resistentes *sequi nolueris, summae stultitiae est*». (Caelius Rufus, apud Cicéron *Fam.* VIII, 16, 2).

IV.—Assez souvent (et surtout à l'âge classique et dans le latin cultivé des époques suivantes) on emploie DES VERBES DE SENS ANALOGUE: *insanis = non sanus es* (ou les interrogations rhétoriques: *esne sanus?*, *sanus es?*); *scio = scitus (sciurus) sum*; *absolvite = liberum, solutum dimittite*, etc., etc.

Pour l'époque préclassique, Ch. Bennett relève ²⁹ l'emploi fréquent du mot déterminé par le pronom relatif, à la première et à la deuxième personne. (V.: «*te incusamus qui abieris*», Térence, *Phorm.*, 471, etc.). Dans la période classique aussi, le mot déterminé (par le pronom relatif) et la proposition relative se trouvent souvent à la première ou à la deuxième personne du singulier, beaucoup moins souvent au pluriel: «*Sumne sanus qui haec vos doceo?*» (Cic.

²⁷ Pour d'autres exemples d'adverbes qualificatifs-corrélatifs, v. A. Draeger, *op. cit.*, 2. Band, 4. Teil, page 534.

²⁸ Pour d'autres exemples de substantifs-corrélatifs, de l'époque préclassique, v. Bennet, *op. cit.*, vol. I, page 293.

²⁹ V. Ch. Bennett, *op. cit.*, vol. I, page 137.

Acad., I, 18); «*Ferrei sumus, patres conscripti, qui quicquam huic negemus*» (Cicéron, *Ph.*, 8, 25), etc.

Lorsque l'antécédent est un pronom sujet, celui-ci est souvent exprimé: «*sanus tu non es, qui furem me voces*» (Plaute, *Aul.*, 769), ou: «*...tu quidem hercle certo non sanu's satis, // ... qui nunc ipse male dicas tibi*» (Plaute, *Men.*, 312-13), etc. Le langage direct (au cadre du circuit dialogué), la régissante du type: *sumne sanus?*, le sujet conservé à la même personne dans la subordonnée [grâce au prédicat principal du type: «non sanus es» («non homo es», «excetra es») ou «*sumne sanus?*»], ou, dans d'autres cas, l'emploi du verbe principal à la forme pronominale rendent non-nécessaire l'emploi du pronom sujet, même s'il est l'antécédent d'un relatif. La communication directe (ou «le discours direct», dans l'acception de Benveniste), la fréquente apparition du pronom sujet: voilà des faits qui doivent être mis en rapport avec l'idée de qualification.

Particulièrement intéressant et révélateur pour l'idée de qualification est le fait que le mot déterminé est souvent accompagné par certains substantifs, pronoms d'insistance, particules invariables et surtout par certains adverbes (*homo, mulier, ipse, idem, -met, -te, -pte, quidem* ou la variante: *equidem, certe* ou: *certo, quoque, nē* ou la variante vulgaire *nae*, etc.). Par ex.: «non homo *tuquidem* es qui ... appelles» (Plaute, *Bacch.*, 1169); «Insanit *hicquidem*, qui ipse male dicit sibi» (Plaute, *Men.*, 309), parallèlement avec l'exemple rencontré dans la même comédie quelques vers plus loin: «*...tu quidem hercle certo non sanu's satis, // qui nunc ipse male dicas tibi*» (Plaute, *ibid.*, 312-13); «*Tibi quidem hercle, quisquis es, magnum malum, // qui oratione [nos] hic occupatos occupes*» (Plaute, *Rud.*, 108-9). Pour l'époque classique, v. la relative à nuance concessive: «*egomet, qui te consolari cupio, consolandus ipse sum*» (Cicéron, *Fam.*, V, 18, 1), et la relative à nuance causale: «*nos quidem contemnendi, qui a luctorem odimus, acta defendimus*» (Cicéron, *Ph.*, 2, 96).

A la suite de l'analyse d'un grand nombre d'exemples, on est en mesure d'affirmer que l'antécédent le plus souvent renforcé au moyen des particules ou par l'apposition

de *ipse, quidem, certe, etc.*, c'est exactement le pronom à rôle de sujet.

D'une importance particulière pour notre discussion s'avère la mise en relief, pour toutes les époques de la langue latine, de la fréquence des propositions *principales* exclamatives ou interrogatives à valeur exclamative (V. l'exemple cité à la p. 260: «Heu me miserum, qui...!», Térence, *Andr.*, 646; v. aussi l'exemple cité à la page 259: «O fortunate adulescens, qui...!», Cicéron, *Pro Arch.*, 10, 24; v. aussi d'autres exemples: «O magna vis veritatis, quae ... se per se ipsam defendat!», Cicéron, *Pro Cael.*, 26, etc.).

Dans beaucoup de cas, l'ellipse du verbe-copule *esse* rapproche les principales énonciatives des énoncés de caractère exclamatif, par exemple: «...*Ego stultior // Qui isti credam...*» (Plaute, *Merc.*, 920-21); «*Ergo ut hi miseri, sic contra illi beati quos nulli metus terrent, nullae aegritudines exedunt, nullae libidines incitant...*» (Cicéron, *Tusc.*, V, 6, 16), etc.

Pour un assez grand nombre d'autres principales (des principales comportant des verbes), regardées par divers éditeurs, traducteurs et chercheurs comme des propositions énonciatives, il faut admettre l'existence d'un certain caractère exclamatif, soit qu'il s'agisse des phrases nominales à verbe *esse*, soit qu'il s'agisse des phrases verbales. V. «*Sed stulti sumus, qui Drusum, qui Africanum, Pompeium, nosmet ipsos cum P. Clodio conferre audeamus*» (Cicéron, *Pro Mil.*, 8, 20), phrase traduite par E. Sommer de la manière suivante: «Mais quelle absurdité à moi d'oser comparer les Drusus, les Scipion, les Pompée, de me comparer moi-même à Clodius!»³⁰; v. encore l'exemple cité à la page 267: «*Ferrei sumus, patres conscripti, qui quicquam huic negemus*» (Cicéron, *Ph.*, 8, 9, 25)³¹. V. beaucoup d'exemples de ce genre à l'âge préclassique: «*Insanit hicquidem, qui ipse male dicit sibi*» (Plaute, *Men.*, v. 309)³² (à remarquer la position du

30 V. Cicéron, *Plaidoyer pour Milon* (Hachette, Paris 1923) page 34.

31 L'exemple est cité d'après l'édition de Helmut Kasten, *Cicero, Staatsreden* (Berlin 1970), Dritter Teil, page 192.

32 Exemple cité d'après l'édition d'Alfred Ernout, *Plaute, Comédies* (Paris 1936), tome IV, page 32. (V. aussi l'édition de Georgius Goetz et Fridericus Schoell, *T. Macci Plauti Comoediae* (Leipzig, Teubner 1895), fasc. IV, p. 19).

verbe *insanit*, en tête de la phrase; si on mettait *hicquidem* à la place de *insanit*, il n'y aurait pas de changements de point de vue métrique).

Un autre phénomène qui doit être mis en question est l'apparition de certains adverbes dans le voisinage du conjonctif relatif.

Dans le latin préclassique déjà, le pronom relatif commence à être accompagné d'un des adverbes: *quippe*, *quidem* (ce dernier, enclitique), *ut*, *utpote*, *praesertim*. (Cf. la juxtaposition du pronom *ipse* au conjonctif relatif: «...tu quoque etiam insanis, quom id me interrogas, // *Qui ipsus equidem* nunc primum istanc tecum conspicio simul?», Plaute, *Amph.* 753-54; «*Insanit hicquidem, qui ipse* male dicit sibi», Plaute, *Men.*, 309; v. aussi l'exemple cité à la p. 261 — Plaute, *Men.*, 312-13; v. encore le groupe *ipsa quae*: «Tun <m>e ais inpuidentem me esse, *ipsa quae* sis <s>tabulum flagiti?». Plaute, *Truc.* 587).

A l'époque classique, comme dans les époques suivantes, l'emploi de ces adverbes (et surtout l'emploi de *quippe*, *quidem* et *utpote*) auprès du pronom relatif (rarement auprès des adverbes relatifs) s'élargit.

Toutes les grammaires ou les traités de syntaxe du latin affirment que ces adverbes ont le rôle «de souligner le caractère causale de la proposition relative». («Den kausalen Charakter des Relativsatzes können das *ut*, *utpote*, öfter *quippe* und *quidem* noch schärfer betonen») ³³.

En voici quelques exemples:

«Omnibus modis qui pauperes sunt homines miseri
[vivunt,

*Praesertim quibus nec quaestus est, nec dedicere
[artem ullam»* (Plaute, *Rud.*, 290-91).

«Velis, ferendam esse fortunam, *praesertim quae absit
[a culpa»* (Cicéron, *Fam.*, VI, 2, 3).

«Ea nos, *utpote qui* nihil contemnere soleamus, non
[pertimescebamus» (Cicéron, *Ad Att.*, II, 24, 4).

³³ Phrase présente dans la grammaire de Leumann - Hofmann - Szantyr, *op. cit.*, 2. Band, p. 560¹, Zusatz, ces lignes on peut trouver aussi une définition erronée de la relative soi-disant causale.

V. aussi A. Draeger, *op. cit.*, 2. Band, 4. Teil, p. 536, etc.

La présence de l'adverbe *praesertim* ou de l'adverbe *utpote* met-elle en évidence la valeur causale de la subordonnée relative?

Selon notre opinion, ces adverbes servent initialement à IDENTIFIER ET CARACTÉRISER un nom de la régissante (Cf. par exemple, la valeur de l'adverbe *quippe* dans des contextes du genre suivant:

ST. «Hábe bonum animum». Ep. «*Quippe ego qui*
 ||libértas in mundó sitast» (Plaute, *Epid.*, 618).

V. encore Plaute, *Pseud.* 1273-74. Dans de tels contextes, *quippe* a la valeur d'un prédicat)³⁴.

Un fait digne d'être pris en considération c'est que *ut qui* apparaît parfois, dans la vieille langue, à caractère *qualificatif consécutif*:

«Adeon me fuisse fungum, *ut qui illi crederem*,
 Quom mi ipsum nomen eius Archidemides
 Clamaret dempturum esse, si quid crederem?».
 (Plaute, *Bacch.*, 283-85).

Vide aussi Térence, *Andr.*, 148-49.

Dans les périodes suivantes, et surtout dans le latin classique, ces adverbes *en corrélation avec le pronom relatif*, gardent leur fonction sélective et qualificative. Voir, d'ailleurs, l'origine, le sens et le mode d'utilisation de ces adverbes à différentes époques du latin:

a) *Quippe* était en fait un interrogatif (**quid-pe*), et le relatif qui le suivait introduisait la réponse à la question³⁵ (v. d'ailleurs le sens du composé *quippinī* - «pourquoi pas?»). De la même manière s'expliquent les groupes de mots, type question-réponse: *quippe quoniam*, *quippe quando*, *quippe cum*, *quippe quod*, *quippe etenim*, etc. Peu à peu la valeur interrogative de *quippe* s'est effacée, cet adverbe devenant par la suite synonyme de *nimirum*, *scilicet*.

b) *Quidem* provient aussi du pronom interrogatif auquel s'ajoute une particule d'insistance: *-dem* ou *-em* (donc soit: **quid-em*, soit: **qui-dem*)³⁶, étant employé comme adver-

34 V. une autre interprétation de ces exemples dans Ch. Bennett, *op. cit.*, vol. I, p. 138, 4.

35 V. Ernout - Thomas, *Syntaxe latine*, page 337.

36 V. A. Ernout - A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (Paris 1959) page 557.

be enclitique de sens affirmatif: «en fait», «en vérité», «certainement», «précisément».

c) *Ut* est une particule appartenant à un thème de relatif interrogatif-indéfini signifiant: «comment» et «en quelle manière, comme»³⁷.

d) *Utpote* représente en fait une proposition, une phrase nominale, provenant de *ut pote est* («comme il est possible») ³⁸.

e) *Praesertim* provenu de *prae* et *sertim* (apparenté à *serō, ěre, serui, sertum*) signifie: «surtout», «principalement», «par-dessus tout».

Il n'est pas dépourvu d'intérêt de rappeler que les propositions relatives introduites par le *ut qui*, soit à caractère consécutif, soit à caractère qualificatif causal, sont construites dans le latin préclassique uniquement avec le subjonctif³⁹. Dans les époques suivantes, le *ut qui* continue à régir, en proportion de 99%, le subjonctif.

Il faut aussi signaler que la proposition-adverbe *utpote* accompagne parfois le pronom relatif à nuance concessive. Par exemple:

«Pro di inmortales! similiores mulierem
magisque eandem, *ut pote quae non sit eadem*,
Inon reor
deos facere posse» (Plaute, *Mil. gl.*, 529-31).

Vide aussi Plaute, *Cist.*, 317.

Utpote qui à nuance concessive réapparaît, bien que rarement, dans le bas latin⁴⁰.

Utpote apparaît aussi (quoique assez rarement) *adjoin*t à *quod restrictif*. Voir, par exemple:

«Amo hércle, *opino, ut póte quod pró certó sciam*»
(Plaute, *Bacch.* 511).

A remarquer la présence du subjonctif: *sciam*. Dans ce cas, le subjonctif n'est pas imposé par les nécessités métriques.

37 V. A. Ernout - A. Meillet, *Dictionnaire étymologique*, page 756.

38 V. A. Ernout - Fr. Thomas, *Syntaxe latine*, page 337.

39 V. A. Draeger, *op. cit.*, 2. Band, 4. Teil, p. 537, b: «Als Modus zeigt sich zuerst nur der Coniunctiv» (Chap. «Causale Relativsätze»).

40 V. Leumann - Hofmann - Szantyr, *op. cit.*, 2. Band, p. 560, Zusatz.

D'autre part on constate que *utpote qui*, soit à nuance causale, soit à nuance concessive, requiert, dans toutes les périodes du latin, le mode subjonctif.

Ce qui est bien intéressant à signaler c'est que Salluste qui, par opposition aux normes classiques, emploie toujours *quippe qui* avec l'indicatif, construit pourtant *utpote qui* avec le subjonctif: *Cat.* 57, 4.

Un autre fait digne d'être relevé c'est que *ut qui*, qui d'ailleurs est plus souvent employé par Cicéron et Tite Live que *utpote qui*, apparaît parfois dans le latin classique avec un frappant caractère modal-qualificatif. Par exemple: «*Prima luce sic ex castris proficiscuntur, ut quibus esset persuasum non ab hoste, sed ab homine amicissimo, consilium datum, longissimo agmine maximisque impedimentis*» (Caes. *B. G.*, V, 31, 6).

L'utilisation de *quidem* dans les propositions *relatives limitatives* (juxtaposé soit au pronom relatif *qui*, soit à la forme figée du relatif-l'adverbe *quod*), est elle aussi importante pour notre discussion. Voir aussi l'apparition du groupe *cum quidem* à valeur de la locution *cum interea* (ou *cum interim*). Voir encore l'emploi de la locution *si quidem* dans certains contextes, à valeur restrictive; dans d'autres contextes, à valeur concessive, et finalement, à l'âge classique, à valeur causale explicative.

Il est intéressant à mentionner que dans les comédies de Térence, l'emploi du subjonctif après la locution *praesertim cum* s'étend d'après le modèle de la construction de *praesertim qui*⁴¹. Voir en outre la formation, dans le latin imperial (Quint., V, 10, 44, etc.), de la locution à nuance causale *ut cum*, d'après le modèle de *ut qui*. *Ut cum* apparaît construit avec le subjonctif, selon le modèle de *ut qui*.

Contrairement aux opinions des grammairiens, qui insistent sur le *sens causal* de *praesertim* (ainsi que de *quippe*, *utpote*, etc.), *praesertim* est souvent juxtaposé à *cum temporel* construit avec l'indicatif (v. Lucrèce II 29-33; V 1392-96, etc.).

41 V. Leumann - Hofmann - Szantyr, *op. cit.*, 2. Band, p. 620, § a.

La relative à nuance causale, plus fréquente dans le latin classique que dans le latin préclassique, est construite en général, à l'âge classique, avec le subjonctif.

Le subjonctif employé dans ces subordonnées peut être appelé *subjonctif caractérisant* (ou *qualificatif*)⁴². L'origine de ce subjonctif de caractérisation doit être cherchée dans *le subjonctif de volition* (dans la mesure où celui-ci est exprimé par *le subjonctif de blâme* ou de protestation) des propositions principales indépendantes, ainsi que dans *le subjonctif de possibilité* de la parataxe⁴³ (il s'agit du subjonctif de possibilité des vieilles propositions principales exclamatives, et non pas du subjonctif des propositions principales interrogatives⁴⁴). *Dans la mesure où ce subjonctif traduit l'effort de l'esprit humain pour caractériser un nom de la régissante, il représente une forme d'expression de la subjectivité de la pensée.*

Le subjonctif employé dans les relatives à nuance causale est le subjonctif spécifique aux relatives consécutives. Puisque à l'âge classique l'emploi du subjonctif s'étend à la relative consécutive⁴⁵, le même subjonctif - le subjonctif caractérisant (ou qualificatif), s'étend au domaine des relatives à nuance causale.

Et, finalement, une dernière question: l'explication des «écarts» de la règle de l'emploi du subjonctif dans ce type de subordonnées relatives, à l'époque classique.

On sait que dans les oeuvres des auteurs classiques, la relative à nuance causale est parfois construite avec le mo-

42 A. Traina et T. Bertotti parlent eux aussi (v. *op. cit.*, vol. III, pp. 27-28) de l'existence d'un subjonctif de caractérisation en latin, mais, par malheur, ils ne le rattachent pas au subjonctif employé dans les relatives causales.

43 Dans la grammaire de Leumann - Hofmann - Szantyr on n'admet que *le subjonctif délibératif* à la base du subjonctif utilisé dans les relatives causales (v. *op. cit.*, p. 559, b).

Et, bien sûr, il ne faut pas confondre le subjonctif délibératif avec le subjonctif de blâme.

Quant à Ch. Bennett, il n'admet que le subjonctif potentiel à la base du subjonctif des relatives causales (v. Ch. Bennett, *op. cit.*, p. 289, note 2; p. 293, note 1, etc.).

44 V. aussi H. Ammann, *Lateinische Syntax* (Leipzig, Jahresbericht 1940, Band 270) p. 231.

45 Le subjonctif est encore très rare chez Varro, dans la relative consécutive (v. R. Krumbiegel, *De Varroniano scribendi genere quaestio*, Diss. (Leipzig 1892) p. 561).

de indicatif. Essayant d'expliquer ces «déro-gations» à la norme classique, les grammairiens proposent *toute sorte de solutions*, les unes franchement erronées. Voici par exemple l'abbé J. Oudot qui écrit⁴⁶ relativement au latin classique: «On trouve parfois l'indicatif, dans une relative causale ou concessive, là où, selon les règles, on attendrait le subjonctif. Cet indicatif peut s'expliquer de deux manières: A) Ou bien il s'agira, non pas d'une relative circonstancielle, mais d'une indépendante coordonnée à la principale par un relatif de liaison; B) Ou bien le rapport circonstanciel n'est pas envisagé par l'auteur». Voir aussi l'opinion de A. Draeger⁴⁷: «Will jedoch der Schriftsteller das Causalverhältniss nicht ausdrücken, so setzt er den Indikativ».

Dans beaucoup d'autres grammaires, traités ou études, les relatives construites avec l'indicatif appartenant à cette période (ou à d'autres périodes) sont toutes automatiquement intégrées à la relative adjective privée de toute nuance circonstancielle.

Quelques grammairiens tâchent pourtant de faire preuve de prudence à ce sujet. Voir par ex. l'explication offerte par Sciuto: «Se però si espone semplicemente il fatto, senza porre in *particolare* rilievo il nesso di causa, si adopera l'indicativo in luogo del soggiuntivo. Ciò avviene specialmente nel latino arcaico e anche nell'età imperiale»⁴⁸. Voir aussi l'opinion de R. Kühner et C. Stegmann: «Doch wird wie bei dem einfachen *qui*, so auch bei *quippe qui*, *utpote qui* manchmal der Indikativ gebraucht, wenn der Grund an sich, ohne nähere logische Beziehung als eine *wirkliche Tatsache* dargestellt werden soll»⁴⁹.

Comment peut-on donc expliquer ces écarts à la règle classique?

I.—En premier lieu on n'a pas tenu et on ne tient pas compte du fait que LE MODE SUBJONCTIF NE S'ETAIT ENCORE

46 V. J. Oudot, *Syntaxe latine* (Paris 1964) p. 506. Voir la même opinion à la page 391.

47 V. A. Draeger, *op. cit.*, 2. Band, 4. Teil, p. 536.

48 V. S. Sciuto, *Grammatica della lingua latina* (Torino 1967) p. 1093, osservazione. Texte souligné par nous.

49 V. R. Kühner - C. Stegmann, *op. cit.*, Teil II, Band 2, p. 294, Anmerk. 4 (par. 194).

GENERALISE A L'ÉPOQUE CLASSIQUE ni dans la relative consécutive proprement dite (voir les affirmations de la page 273 et de la note 45), ni dans la relative à nuance causale ou concessive, ni dans d'autres types de subordonnées.

Cicéron qui emploie l'indicatif dans la relative consécutive non seulement dans les écrits de jeunesse, mais encore dans les discours et dans les traités philosophiques de la dernière période de sa vie (v. par exemple *Cael.*, 38, *Off.*, I, 82, *ibid.*, I, 84, etc.) construit parfois la relative qualificative causale avec l'indicatif, voir par exemple: «*habeo senectuti magnam gratiam, quae mihi sermonis audicitatem auxit, potionis et cibi sustulit*» (*Cat. M.*, 46); voir l'exemple déjà cité: «*Sumne sanus, qui haec vos doceo?*» (*Acad.*, I, 18). (Cf. l'exemple cité à la p. 261: «*Satin sanu's qui me id rogites?*», Térence, *Andr.*, 749).

L'indicatif semble s'être mieux maintenu quand il s'agit d'un fait passé, v. l'exemple cité ci-dessus —Cicéron, *Cat. M.*, 46— et aussi: «*Fortunatus illius exitus, qui ea non vidit cum fierent, quae providit futura*» (Cicéron, *Brut.*, 96, 329), etc. Le temps de l'indicatif qui est le plus souvent attesté dans les textes classiques ainsi qu'aux époques suivantes, semble être *le parfait de l'indicatif*.

Evidemment, dans certains cas, l'emploi de l'indicatif dans la relative consécutive ou dans la relative à nuance causale peut refléter l'influence du latin vulgaire sur l'auteur respectif. Nous considérons pourtant qu'on ne doit pas invoquer cette motivation, avant de tenir compte du fait particulièrement important que le mode subjonctif ne s'était pas généralisé dans le latin classique.

On aurait assisté à l'apparition d'exemples beaucoup plus nombreux de relative causale construite avec l'indicatif à l'époque classique, si l'attraction modale dans certains cas, le style indirect au sens large dans d'autres cas, ou les raisons métriques n'étaient pas intervenus.

II.—Certains exemples en prose (tirés particulièrement des discours ou des dialogues de Cicéron) peuvent s'expliquer par le désir de l'auteur de donner une sonorité spéciale aux fins de phrase oratoire, ou de membre de période, par l'emploi *des clausules métriques*.

Voir, par exemple:

«O te ferreum, qui illius periculis non moueris!».

(Cic., *Ad Att.*, XII, 30, 1) ⁵⁰.

(pe)rīcūlis nōn mōvēris = crétique + ditrochée, clausule fréquente chez Cicéron.

Le subjonctif des relatives causales, lui aussi peut être parfois expliqué de la même manière, par exemple:

«Ferrei sumus, patres conscripti, qui quicquam huic Inegemus» (Cicéron, *Ph.*, 8, 25).

quīcquām hūic nēc-gēmūs = spondée + ditrochée.

On pourrait parfois parler non seulement de la présence des clausules métriques (et de certains types de clausules métriques chez Cicéron), mais encore de l'existence de groupes de propositions ou de parties de proposition, organisés d'une façon bien semblable du point de vue métrique.

Voir, par exemple:

«Ergo ut hi miseri, sic contra illi beati

quos nulli metus terrent,

nullae aegritudines exedunt,

nullae libidines incitant...» (Cic., *Tusc.*, V, 6, 16).

A remarquer les fins de proposition dans cette période à plusieurs membres:

a) *contra il / li be / ati* — molosse + ditrochée

b) *quos nu / li metus / terrent* — spondée + dicrétique catalectique.

c) *-laegri / tudines / exedunt* — trochée + dicrétique acatalecte.

d) *-lae li / bidines / incitant /* — trochée + dicrétique acatalecte.

III.—Souvent la présence de l'indicatif dans la relative à nuance causale peut s'expliquer par *les exigences métriques*.

Voir par exemple:

«*Quippe ubi nil aliud nisi aquam caelumque tuentur*»

(Lucrèce, *R. N.*, IV, 434).

Le subjonctif, lui aussi est parfois imposé par les raisons métriques:

⁵⁰ Exemple cité par Wilhelm K. Kroll, 'Der potentiale Konjunktiv im Lateinischen', *Glotta* (1916) p. 146.

«*Quippe foris nihiló meliús qui séntiat ésse*»
(Lucrèce, *R. N.*, III, 1062).

IV.—Dans le cas de certains auteurs (Salluste et plus tard Tite Live, Tacite) l'emploi de l'indicatif s'explique par *la tendance de ceux-ci d'imiter les constructions archaïques*. Voir, par exemple: «*Namque alia belli facinora praedae magis quam detrimento fore; incendium vero crudele, immoderatum ac sibi maxume calamitosum putabat (plebs), quippe cui omnes copiae in usu cotidiano et cultu corporis erant*» (Salluste, *Cat.*, 48, 2). L'idée de style indirect aurait pu entraîner l'emploi du subjonctif dans cette subordonnée relative. Salluste garde pourtant l'indicatif. Comme survivance de la vieille langue, l'indicatif se retrouve dans bien d'autres relatives à nuance causale chez Salluste (v. *B. Iug.*, 85, 32; 86, 3, etc.⁵¹).

Ces causes peuvent agir seules ou ensemble.

L'emploi de l'indicatif dans le poème de Lucrèce est justifié par la nécessité d'avoir un certain nombre de syllabes (et certaines quantités de voyelles) dans le 5-e et le 6-e pieds de l'hexamètre dactylique. Ce fait coïncide tout de même avec le ton archaïsant de l'oeuvre.

Pour la période postclassique et pour les périodes suivantes, dans le cas des écrivains fidèles aux normes classiques, les raisons exposées aux points 2, 3, 4 restent variables.

En ce qui concerne les «dérogations» à la règle présentes chez les auteurs influencés par le latin vulgaire, un autre motif passe au premier plan.

On sait que *dans le latin vulgaire et familier l'indicatif est beaucoup employé, à toutes les époques*, dans la relative consécutive où l'idée de but ou d'attente est absente, ainsi que dans la relative à nuance causale. *Les écrivains postérieurs à l'époque de Cicéron*, influencés par le latin vulgaire, ou par le latin familier, emploient parfois délibérément, mais le plus souvent d'une manière involontaire, *dans une*

⁵¹ Pour d'autres exemples, v. A. Draeger, *op. cit.*, 2. Band, 4. Teil, par. 491, a (page 536) et R. Kühner - C. Stegmann, *op. cit.*, 2. Teil, 2. Band, 5. Aufl., page 294.

mesure plus ou moins large, l'indicatif dans la relative qualificative causale. Voir par exemple: «De re tamen ego verum dicam, *qui* linguam caninam comedi» (Pétrone, *Sat.*, 43, 3); «Per fidem, saltem nobis parce, *qui* te numquam lapidavimus» (Pétrone, 93, 3). Voir aussi Pétrone, 80, 4, etc. Dans les siècles suivants, et surtout à basse époque, on a usé par ce point d'une grande liberté: «Quid igitur? solitariam vitam reprehendimus? minime, *quippe quam* saepe laudavimus» (Saint Jérôme, *Ep.*, 125, 9); «Ego solus damno percellor, *qui* singularis patroni gaudiis interesse *non mereor*» (Saint Avit, p. 78, 12); «ibique magna partium virtute certatum est, *quippe quos* in se et armorum et pugnandi similitudo commoverat» (Jordanès, *Get.*, 99)⁵².

EN CONCLUSION, la relative causale est et doit être appelée *relative qualificative* (ou «*caractérisante*») à nuance causale.

Ce type de subordonnée relative caractérise (et identifie d'une nouvelle manière) un nom ou un pronom de la proposition régissante. La relative de ce type indique une caractéristique supplémentaire, distinctive, d'un nom ou pronom de la régissante. Cette caractéristique est bien nécessaire pour comprendre le sens du prédicat principal, la relative étant étroitement liée à la régissante. A part la valeur «caractérisante» de ces relatives, on y trouve aussi une nuance causale. La nuance causale est un élément accessoire développé de l'idée de caractérisation (ou qualificative), dans un certain contexte.

La relative A NUANCE CAUSALE nous apparaît comme étant plus récente que la relative consécutive ayant pour corrélatif l'adjectif-pronom *is*. Fréquente dans la vieille langue, la *relative qualificative à nuance causale* semble être apparue à peu près en même temps que la *relative qualificative consécutive* ayant pour corrélatifs les adjectifs *talīs, tantus*, etc.

⁵² Pour d'autres exemples ou détails relatifs au bas latin, v. H. Goelzer, *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme* (Paris 1884) pag. 356. V. aussi B. Hoppe, *Syntax und Stil des Tertullianus* (Leipzig 1903), 74; Leumann - Hofmann - Szantyr, *op. cit.*, pag. 560, Zusatz.

A l'époque classique, ce type de relatives garde son caractère initial de relative caractérisante à nuance causale.

Fréquemment employée à l'âge classique, la relative à nuance causale est construite en général, dans le latin littéraire, avec le subjonctif. Le subjonctif employé dans ces propositions est le subjonctif spécifique aux relatives consécutives. Il s'agit du *subjonctif de caractérisation*, venu du subjonctif potentiel ou, moins souvent, du subjonctif de volition des propositions principales indépendantes.

L'emploi du subjonctif à l'âge de Cicéron, de même que la juxtaposition de certains adverbes au pronom relatif: *quippe, quidem, ut, utpote, praesertim*, ont le rôle de mettre en relief *la nuance qualificative de ces propositions relatives*.

ROXANA IORDACHE